



## Formation : Gestion d'une CAE

22 et 29 juin 2021 en visio-conférence

### Les objectifs

- Comprendre le fonctionnement des CAE en matière de gestion
- Comprendre les enjeux du suivi pour les activités et pour la CAE.

### Prérequis et public

Gestionnaires, Accompagnant-es et Entrepreneur-es associé-es de CAE.

Une connaissance préalable des mécanismes de la comptabilité d'entreprise est indispensable : avoir suivi la session "Bases Compta" de Copéa ou disposer d'une formation et/ou d'une expérience en la matière.

Séance 1	Simulation de démarrage d'une activité : quelles incidences comptables des premiers événements ? Budget CAE : équipe d'appui et somme des activités. Synthèse et révision : le postes du compte de Résultat et du Bilan Contribution coopérative : enjeux, modalités, et calculs
Séance 2	Détail par postes, exemples : Chiffres d'Affaires - approvisionnements - Marge Brute Rémunération CESA (part fixe et part variable, calcul des équivalents heures...) Rémunération CAPE : le calcul Importance des éléments de régularisation pour l'anticipation du résultat (Produits et Charges Constatés d'Avance - Produits et Charges à recevoir) La TVA : incidences, exonération, et non récupération Les immobilisations (" <i>et pourquoi la CAE veut-elle me revendre MON immobilisation ? Où est l'arnaque ?</i> ") Les stocks Les Frais à Payer, les comptes courants Provisions (pour risque, pour charge, règlementées... Les réserves Les échanges internes (entre activités de la CAE)
Séance 3	Le financement des activités : entre sécurité et confort. Le traitement du résultat d'activité : Enjeux - Possibilités - techniques

### Méthode

Définitions et échanges de pratiques

Intervenant : Henri Cachau, ancien Délégué Général de l'association Copéa - Codirecteur général de la SCIC Louty.

Co créateur de la solution de gestion Louty.net

### Organisation

Séance 1 : 22 juin 2021 de 10h à 12h

Séance 2 : 22 juin 2021 de 14h à 16h

Séance 3 : 29 juin 2021 de 14h à 17h

Soit 7h de formation

Toutes les séances auront lieu en visio-conférence

### Coût de la formation

Pour les coopératives adhérentes de Copéa :

Prix de vente : 180 € HT (TVA au taux plein en sus)

Pour les structures non adhérentes :

Prix de vente : 300 € HT (TVA au taux plein en sus)

Copéa est organisme de formation enregistré sous le numéro 82 26 016 19 26.

Organisme référencé dans le Datadock



Une convention de formation sera signée à l'inscription.

Une fois la convention faite, aucune rétractation ne pourra être acceptée.

En cas d'absence non justifiée la formation sera facturée dans son intégralité.

### Renseignements et inscription

Programme complet et dossier d'inscription sur demande auprès de Caroline Lacoëtre [secretariat@copea.fr](mailto:secretariat@copea.fr).  
Responsable pédagogique : Paolo Serra (formateur et gérant de la CAE Alteractifs) [pserra@alteractifs.org](mailto:pserra@alteractifs.org)

### Présentation des formations :

Les formations proposées par Copéa permettent un apport théorique et un échange de partage.

Elles s'adressent aux dirigeant-es, équipes support et entrepreneur-es des CAE.